



enterprise europe



L'Europe à la portée de votre entreprise.
SUD-OUEST FRANCE

AIDES A LA PROSPECTION/ EXPORTATION/IMPLANTATION

Soutien à l'embauche d'un VIE pour l'internationalisation des pme aquitaines

Objectifs :

Favoriser le développement international des entreprises aquitaines en facilitant le recours au Volontariat International en Entreprise.

Bénéficiaires :

PME industrielles et de service de l'industrie. Une priorité sera accordée aux entreprises n'ayant jamais eu recours à ce dispositif et qui le sollicite pour mener à bien des missions commerciales ou de prospective économique à l'étranger.

Actions éligibles :

Les missions, de 6 à 24 mois, commerciales ou techniques, contribuant à l'internationalisation de l'activité économique de l'entreprise et confiées au jeune diplômé amené à intervenir à l'étranger.

Modalités :

Zones couvertes : Tous pays.

Fonctionnement : Le dispositif VIE est piloté par le Conseil régional en lien étroit avec UBIFRANCE, la Direction régional au commerce extérieur (DRCE) et les comités des Conseillers du Commerce Extérieur.

Le Conseil régional prend en charge 50 % des indemnités du jeune diplômé amené à intervenir à l'étranger (UE comprise) pour le compte de l'entreprise bénéficiaire.

Cette aide couvre l'ensemble de la durée de la mission du VIE, soit 24 mois maximum.

Contact:

www.les-aides.aquitaine.fr